

CONSTRUIRE VOTRE AVENIR AVEC UNE TRANSITION PROFESSIONNELLE VERS DES MÉTIERS DURABLES

C'EST
JUSTE!



VOUS ÊTES SALARIÉ(E) DANS UN SECTEUR
CONCERNÉ PAR LA DÉCARBONATION ?

Changez de métier en toute sécurité et formez-vous à un métier plus durable grâce au Fonds de Transition Juste (FTJ).

*Vous êtes salarié d'un secteur en pleine mutation ?
Votre entreprise est concernée par la décarbonation ?
Vous travaillez pour une entreprise sous-traitante
susceptible de connaître une restructuration liée à la
décarbonation ?*

*Prenez en main votre avenir professionnel en
vous formant à un emploi moins nuisible pour
l'environnement, que ce soit dans votre secteur actuel
ou dans un domaine complètement différent.*

Le Projet de Transition Professionnelle

À QUOI SERT LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE ?

Il permet à tout salarié de suivre, à son initiative, une formation certifiante, en vue de changer de métier. La formation est financée et le salaire est maintenu pendant toute la durée du parcours de reconversion professionnelle.

QUI PEUT PRÉTENDRE AU PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DU FONDS DE TRANSITION JUSTE ?

Les salariés du secteur privé en CDI, CDD, intérim, sous condition d'ancienneté, et souhaitant se réorienter vers des métiers moins polluants

→ présents sur des sites industriels en **Meurthe-et-Moselle, Moselle et Haut-Rhin**, dans des secteurs en mutation comme la métallurgie, l'industrie chimique, la fabrication de produits minéraux non métalliques, ou la production d'énergie fossile.

→ ou en poste dans des entreprises sous-traitantes ou fournisseuses situées dans les zones d'emploi de ces 3 départements.

À QUI VOUS ADRESSER POUR RÉALISER VOTRE PROJET ?

→ À **Transitions Pro Grand Est** pour confirmer votre éligibilité, créer votre dossier de demande de financement, être aidé dans sa complétude et optimiser votre parcours de formation.

→ À un **conseiller en évolution professionnelle (CEP)** pour vous aider à concevoir votre projet, choisir le métier visé et établir un plan d'action.

Ces deux services proposés par l'État sont gratuits, confidentiels et personnalisés.

**Le Projet de Transition
Professionnelle
vous permet de vous
reconvertir, en suivant
une formation afin de
vous orienter vers un
métier moins polluant.**

**C'EST
JUSTE!**

**Accompagner les
transitions professionnelles
vers des métiers plus verts,
une priorité pour l'avenir**

Transitions Pro Grand Est joue un rôle clé dans la décarbonation du territoire en finançant des reconversions professionnelles grâce au **Fonds de Transition Juste**.

Ce fonds européen offre des opportunités de reconversion professionnelle aux travailleurs impactés par les mutations liées à la transition écologique.

Il soutient les régions les plus industrielles et émettrices de CO2, dont le Grand Est, pour faciliter l'adaptation des compétences et assurer une transition vers des métiers durables.

**Changer de métier en toute sécurité,
et se former à un métier durable !**

**C'EST
JUSTE!**

formation prise en charge

+

salaire maintenu

**avec le Projet de
Transition Professionnelle**

transitionspro-grandest.fr/cest-juste

03 26 03 10 10